

MARDI, LE 4 AOÛT 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 4 août 2026, à compter de 19 h 31, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents : Monsieur Armel Gaudet, maire
 Madame Annie Gauthier, conseillère n° 1
 Madame Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
 Monsieur Richard Moreau, conseiller n° 4

Est absente : Madame Sylvie Poudrier, conseillère n° 2

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Armel Gaudet, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Céline Girard, greffière-trésorière et directrice générale par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assemblée : 1 personne.

2. MOT DU MAIRE

Je vous souhaite un beau restant d'été, il fait beau, tout se passe bien, profitez-en au maximum !

26-08-126 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juillet 2026
7. Suivi des séances précédentes
8. Première période de question
9. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
10. Adoption des comptes / Juillet 2026
11. Octroi d'un mandat de services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du ponceau 027-002 dans le 9^e Rang Est
12. Démolition des maisons abandonnées
13. Nomination d'une coordonnatrice aux mesures d'urgences
14. Octroi d'un contrat portant sur l'installation de compteurs d'eau
15. Autorisation de pièces de remplacement pour l'usine de traitement de l'eau potable
16. Résolution d'embauche d'un employé surnuméraire aux travaux publics
17. MRC de Témiscamingue – offre concernant le regroupement d'achat pour le sel – entretien hivernal des chemins
18. Résolution autorisant la dépense pour l'inspection complète annuelle de la borne sèche
19. Correspondance
20. Affaires diverses
21. Deuxième période de question
22. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

26-08-127 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026 soit adopté tel que rédigé.

26-08-128 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026 soit adopté tel que rédigé.

26-08-129 6. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juillet 2026 soit adopté avec l'ajout au point 3 :

QUE la greffière-trésorière adjointe a quitté la salle pour les délibérations concernant la rémunération ;

QUE greffière-trésorière adjointe est de retour pour agir à titre de secrétaire d'assemblée après les délibérations.

26-08-130

7. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 26-07-08 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU que l'article 7 de la Loi sur les contrats des organismes municipaux, RLRQ c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU que la Municipalité souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

ATTENDU qu'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU que le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 9 juin 2026;

ATTENDU que la greffière-trésorière adjointe mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1^{er} janvier 2026, de 139 000 \$, lequel seuil est ajusté selon l'inflation;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 26-07-08 est adopté par le conseil et qu'une copie dudit règlement est annexé au procès-verbal.

7.2 RÉSOLUTION AUTORISANT LE PAIEMENT À EXCAVATION LOISELLE & FRÈRES INC. CONCERNANT L'ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES USAGÉ AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

Construction Lemiro a retiré son offre de vente le 4 août 2026 par un appel téléphonique au maire. Le retrait a été justifié par un délai de traitement trop long concernant la demande de Construction Lemiro que le paiement soit émis au nom de Excavation Loisel & Frères inc.

8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

19h48 à 19h56.

9. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Aucune rencontre en juillet.

10. ADOPTION DES COMPTES / JUILLET 2026

10.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS JUILLET 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	13 478.32 \$	Salaire net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposés aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adj à la direction et concierge centre com. Frais de poste, déplacements et divers
Centre de Femmes du Témiscamingue	150.00 \$	Don réso #26-07-116 du 7 juillet 2026
Bell Mobilité	150.80 \$	Cellulaires juillet 2026
Desjardins sécurité financière	664.38 \$	Assurance collective / Juillet 2026
École du Carrefour	771.00 \$	Loyer point de service SQAT août 2026
Hydro-Québec	439.44 \$	Électricité / Éclairage public
"	2 102.49 \$	Électricité / Station de pompage
Revenu Québec	9 167.43 \$	Remises salariales / Juin 2026
Revenu Canada	4 077.82 \$	Remises salariales / Juin 2026
Télébec	141.86 \$	Téléphone / Traitement eau potable juillet 2026
Visa/Communication Cloudli	122.52 \$	Téléphonie IP / Bureau et centre communautaire
Visa/Publication du Québec	28.74 \$	Taux de location de machinerie lourde 2026
TOTAL	31 294.80 \$	

26-08-131 10.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER - JUILLET 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Clément Chrysler Dodge	219.31 \$	Inspection SAAQ annuelle camion incendie
Distribution Gironne	294.26 \$	Nettoyant à freins, filtre à air, filtre carburant / Chargeuse-pelleteuse
"	451.03 \$	Divers articles quincaillerie et pièces, graisse, peinture, chiffons / Garage
"	170.44 \$	Pinceaux et peinture / Centre communautaire
Fédération québécoise des municipalités	434.61 \$	Honoraires serv. professionnels / Ponceau Ruisseau Charron
"	58.13 \$	Honoraires serv. professionnels / Ass. eaux usées
GFL services environnementaux	297.19 \$	Cueillette solide huileux
Home Hardware	4.58 \$	Copies de clés / Garage
"	163.47 \$	Teinture et pinceaux / Parc des riverains
"	196.91 \$	Chaine, charnières et pentures / Parc Pointe-aux-Roches
Les Installations Électriques Gadi inc.	58.99 \$	Mini lampe / Usine traitement eau potable
Locateur centre communautaire	150.00 \$	Remboursement dépôt de garantie sur location
Municipalité Béarn	12 358.71 \$	Entente en eau / Trimestre 2
Municipalité Laverlochère-Angliers	607.86 \$	Serv. Incendie intermunicipal CISIENT
OK Pneu Écotone	490.18 \$	Batterie et quincaillerie / Radar
Pièces d'auto Brousseau	44.00 \$	Filtre à carburant / Chargeuse-pelleteuse
Pneu GBM	37.56 \$	Pièce réparation / Chargeuse-pelleteuse
Quincaillerie de l'Est	1 051.07 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleteuse* et instruments
"	13.79 \$	Nettoyant à freins / Véhicule incendie
"	40.22 \$	Divers articles entretien-réparation / Parcs
"	63.22 \$	Petits outils (balai-brosse) / Garage
"	267.87 \$	Divers articles et main d'œuvre entretien-réparation / Machinerie parcs
"	9.96 \$	Articles de quincaillerie réparation / Traitement de l'eau potable
"	12.64 \$	Sacs poubelles / Gestion matières résiduelles
Transport Symkam	465.19 \$	Levée conteneur déchets
"	3 449.25 \$	Fauchage accotements des rangs
Ville de Ville-Marie	163.75 \$	Service judiciaire / Constats
Xerox Canada	390.94 \$	Service imprimante / Versement trimestriel
Total	21 965.13 \$	
* Dépenses subventionnées		

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et unanimement résolu que les comptes soient adoptés pour le mois de juillet 2026, tels que présentés ci-dessus :

Je, soussignée, certifie par les présentes qu’il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetés par le conseil. (C.M., art. 961)

Signé ce 4 août 2026

Céline Girard, greffière-trésorière et directrice générale par intérim

26-08-132 11. OCTROI D’UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU PONCEAU 030-002 SITUÉ AU RUISSEAU-CHARRON ET DU PONCEAU 027-002 DANS LE 9E RANG EST

ATTENDU que la Municipalité souhaite procéder à la réfection du ponceau 030-002 situé au Ruisseau-Charron, ainsi que du ponceau 027-002 situé dans le 9^e Rang Est;

ATTENDU que ces travaux nécessitent la réalisation de services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux afin d’assurer la conformité des matériaux utilisés;

ATTENDU que la Municipalité a sollicité des offres de services auprès de firmes spécialisées en contrôle qualitatif des matériaux;

ATTENDU que la firme Englobe Corp. a déposé une offre conforme pour un montant de 30 051.02 \$ (taxes incluses);

ATTENDU qu’il y a lieu d’octroyer le mandat afin de permettre la réalisation des travaux dans les délais prévus ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landy et unanimement résolu :

D'OCTROYER à la firme Englobe Corp. le mandat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de réfection du pont 030-002 situé au Ruisseau-Charron et du pont 027-002 situé dans le 9^e Rang Est pour un montant de 30 051.02 \$ (taxes incluses);

QUE la dépense soit financée avec le Programme d'aide à la voirie locale 2026-2027 (PAVL), Volet : Redressement-Sécurisation et le règlement d'emprunt 26-04-06.

12. DÉMOLITION DE MAISONS ABANDONNÉES

Reporté au prochain conseil.

26-08-133 13. NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE DES MESURES D'URGENCE

ATTENDU qu'une municipalité doit assurer une préparation adéquate et une coordination efficace de ses interventions en situation d'urgence;

ATTENDU que la *Loi sur la sécurité civile* prévoit la nomination d'une personne responsable de la coordination des mesures d'urgence;

ATTENDU que le Conseil juge opportun de procéder à la nomination d'une coordonnatrice aux mesures d'urgence;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu :

QUE Nathalie Deschênes, conseillère en sécurité civile à la MRC de Témiscamingue, soit nommée à titre de coordonnatrice aux mesures d'urgence pour la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ;

QUE cette nomination entre en vigueur à compter du 5 août 2026.

26-08-134 14. OCTROI D'UN CONTRAT PORTANT SUR L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à l'installation de compteurs d'eau dans un échantillon d'immeubles résidentiels pour estimer la consommation résidentielle dans le cadre de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT la soumission, numéro 24732 Rev1, obtenue de Champoux Électrique Inc concernant l'installation de cinq (5) compteurs d'eau au montant de 5 480.00 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et majoritairement résolu :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury accepte la soumission numéro 24732 Rev1, obtenue de Champoux Électrique Inc concernant l'installation de cinq (5) compteurs d'eau au montant de 5 480.00 \$;

Que le financement provienne des surplus en eaux.

15. AUTORISATION D'ACHAT DE PIÈCES DE REMPLACEMENT POUR L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Reporté au prochain conseil.

26-08-135 16. RÉSOLUTION D'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ SURNUMÉRAIRE AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics nécessite l'embauche de personnel afin de répondre à la charge de travail;

CONSIDÉRANT que le candidat, Michel Aubé, a été rencontré par l'administration ainsi que par deux membres du conseil;

CONSIDÉRANT que Michel Aubé satisfait aux exigences du poste;

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu :

DE procéder à l'embauche de Michel Aubé au poste de surnuméraire aux travaux publics;

QUE son taux horaire soit fixé à 25.00 \$ de l'heure;

QUE cette embauche prenne effet à compter du 20 juillet 2026.

26-08-136 17. MRC DE TÉMISCAMINGUE – OFFRE CONCERNANT LE GROUPEMENT D'ACHAT POUR LE SEL CONCERNANT L'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu :

QUE la Municipalité participe à l'offre de regroupement d'achat pour le sel concernant l'entretien hivernal des chemins.

26-08-137 18. RÉSOLUTION AUTORISANT LA DÉPENSE POUR L'INSPECTION COMPLÈTE ANNUELLE DE LA BORNE SÈCHE

CONSIDÉRANT l'engagement de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury à collaborer et à réaliser les objectifs établis dans le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie adopté par la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'exigence d'effectuer annuellement la vérification intérieure du réservoir et du respect de la norme NFPA 1142;

CONSIDÉRANT la soumission de SOS Bornes sèches au montant de 2085,00 \$, taxes en sus, incluant le frais fixe d'inspection de 685,00 \$ et des frais de déplacement de 1 400,00 à répartir avec d'autres municipalités participant à la tournée des inspections prévue à l'automne 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et majoritairement résolu :

D'autoriser la dépense pour l'inspection de la borne sèche par SOS Bornes sèches.

19. CORRESPONDANCE

Aucune.

20. AFFAIRES DIVERSES

20.1 TRAVAUX DE VOIRIE SAISON 2026 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET: PROJET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

Il est discuté que des soumissions soient demandées pour les travaux suivants :

- Nettoyage de fossés dans la montée du rang 5 et 6 et montée du rang 9;
- Ponceau montée du rang 9 à vérifier;
- Retirer un ponceau dans le rang 5.

26-08-138 20.2 OFFRE D'ACHAT DU QUAI DU PARC DE LA POINTE-AUX-ROCHES

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu de XXXX une offre d'achat au montant de 1 500 \$ concernant le quai attribué au parc de la Pointe-aux-Roches;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu:

DE refuser l'offre d'achat du quai du parc de la Pointe-aux-Roches.

21. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

26-08-139 22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 21heures 06 minutes.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil (C.M., art. 961).

Signé à, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ce 4 août 2026.

Céline Girard, greffière-trésorière et directrice générale par intérim

Armel Gaudet, maire

Céline Girard, greffière-trésorière
et directrice générale par intérim